

L'intérim dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire

En 2006, 17 800 personnes ont travaillé en intérim et effectué 72 200 missions dans les entreprises de la zone d'emploi, ce qui correspond à 4 405 équivalents temps complet. Depuis 1998, ce dernier chiffre a pratiquement doublé et montre l'importance prise par l'intérim dans le marché du travail.

Face au manque de visibilité de leur plan de charge et aux difficultés de recrutement latentes, les entreprises font davantage appel au travail temporaire, mais sur des missions de plus courtes durées. L'intérim s'intègre désormais dans le mode de recrutement et de gestion conjoncturelle des emplois.

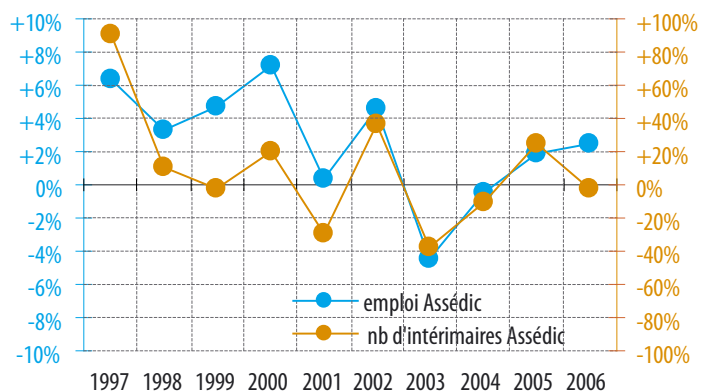
Le problème majeur pour les entreprises de travail temporaire ne se situe pas vraiment au niveau de la demande de leurs clients mais dans la satisfaction de cette demande. Confrontées localement aux mêmes tensions, les agences élargissent le périmètre géographique des recrutements d'intérimaires.

1 - Le travail temporaire est réactif aux mouvements conjoncturels de l'emploi

Depuis 10 ans, **l'évolution du travail temporaire accompagne celle de l'emploi salarié**. Trois périodes ponctuent la décennie :

- ✓ 1997 à 2000 : après une décélération en 1998, la croissance de l'emploi salarié augmente, mais l'incidence du niveau d'activité sur l'intérim est faible,
- ✓ 2001 à 2005 : **les trajectoires d'évolution de l'emploi salarié et de l'intérim sont concomitantes**. Le développement de l'emploi salarié et celui de l'emploi intérimaire sont étroitement liés,
- ✓ fin 2006, **les courbes présentent des trajectoires divergentes** : l'emploi salarié conforte le rythme de progression entamé depuis 2003, tandis que l'emploi intérimaire rompt la symbiose d'évolution des années précédentes et se démarque par un repli des effectifs.

Graphique 1 : Zone d'emploi de St-Nazaire
Taux annuel d'évolution emploi salarié et emploi intérimaire



Source : Assédic emploi salarié au 31/12 de chaque année (2006 - provisoire)

2 - Une pratique de recours à l'intérim qui évolue

En dix ans, le volume des missions et le nombre des intérimaires ont plus que doublé (tableau 1) et depuis 2002 (année de référence de la précédente étude), l'augmentation est de 10%.

Mais cette évolution s'accompagne d'une durée moyenne de mission et de temps travaillé à l'année plus faibles.

Les entreprises expliquent cette tendance récente par des difficultés en terme de visibilité sur leur niveau d'activité, mais surtout par un problème récurrent de recrutement de main d'œuvre qualifiée.

Confrontées à ces phénomènes simultanés, les entreprises adoptent une stratégie « d'urgence » qui se traduit par un enchaînement de missions de courte durée.

Tableau 1 : Principales données sur l'évolution de l'intérim depuis 10 ans

Principales données	2006	2002	1998	1995
nombre de missions	72 200	65 500	36 930	33 981
nombre d'intérimaires	17 800	16 100	9805	9050
% des intérimaires de moins de 25 ans	40,2%	41,4%	36,3%	37,0%
durée moyenne d'une mission	13,3 j	14,3 j	14,1j	17,7j
nombre de missions par intérimaire sur l'année	4,06	4,07	3,77	3,75
durée moyenne de travail sur l'année	2,5 mois	2,7 mois	2,9 mois	3,6 mois
nombre d'équivalents temps complet	4 405	4 400	2 380	2 550

Sources : Assédic des Pays de la Loire 2006 – DDTEFP pour les autres années

3 - Dans l'attente d'une reprise d'activité

Selon les entreprises, après deux années difficiles (2004 et 2005), pour lesquelles aucune statistique locale sur le travail temporaire n'est disponible, l'activité a repris en 2006. Après une période d'incertitude liée aux réorganisations du système productif des principales entreprises de l'industrie navale et aéronautique, les agences de travail temporaire s'attendent à une reprise à partir de septembre 2007, qui sera suivie de pics d'activité en 2008 et 2009.

L'intérim devrait bénéficier de cette conjoncture favorable, d'autant que la construction, secteur fortement utilisateur, connaîtra également un rythme très dynamique de volume des travaux en raison des différents projets urbains des intercommunalités.

4 - L'industrie, principal «client» de l'intérim

Le taux de recours, soit la part que représente l'intérim au regard de l'emploi salarié privé (source Assédic) est plus élevé à Saint-Nazaire (5,8%) qu'en moyenne nationale (3,4%). Il résulte de la structure des emplois. Le recours à l'intérim est traditionnellement fort dans l'industrie et la construction.

Or, l'emploi industriel occupe localement une place importante (29% de l'emploi salarié, pour 22% en France). **L'industrie est le principal utilisateur de l'intérim** (52% du volume global en 2006, 46% en France). Le taux de recours est de 3 points supérieur au national (tableau 2).

Mais, ce taux global masque des évolutions très contrastées, reflets de la situation économique des secteurs d'activité. Ainsi, en 2006, le volume d'équivalents temps complet pour les entreprises de la construction navale et aéronautique (350) est la moitié de ce qu'il était en 2002 (700).

En revanche, les secteurs de la chimie et des industries du bois et papier, dont l'emploi est sur une pente ascendante, doublent leur volume d'intérim. Même schéma de progression pour la métallurgie, qui, après un creux de vague en 2003 et 2004, renoue avec un dynamisme de l'emploi.

La construction, second secteur utilisateur d'intérim (28% du volume d'ETC¹ contre 21% au niveau national), **maintient un taux de recours élevé à 13,4%, bien supérieur au national (8,5%)** (tableau 3). La dynamique actuelle de ce secteur, les pics d'activité et le remplacement des nombreux départs à la retraite, accentuent la pénurie de main d'œuvre et expliquent ce taux de recours élevé.

Le développement de l'intérim dans **le tertiaire** se traduit par une faible progression (20% des équivalents temps complet en 2006 contre 18% en 2002), **qui demeure très en retrait par rapport à la France** (le tiers des ETC en 2006). Le taux de recours local est peu élevé (1,9%), légèrement supérieur au national (1,6%)(tableau 2).

Tableau 2 : Répartition de l'emploi et taux de recours sectoriels à l'intérim

Secteurs	Zone d'emploi				Taux de recours ² 2006		Rappel Taux de recours 2002 Zone d'emploi
	emploi salarié privé Assedic 2006		volume de travail intérimaire en 2006		Zone d'emploi	France	
	salariés	%	ETC	%			
industrie	19 846	27,8%	2 240	52,0%	10,1%	7,0%	9,7%
construction	7 791	10,9%	1 208	28,0%	13,4%	8,8%	14,7%
tertiaire	43 682	61,3%	861	20,0%	1,9%	1,6%	1,8%
ensemble	71 319	100,0%	4 309	100,0%	5,8%	3,4%	5,8%

Sources : Assédic des Pays de la Loire : 2005 et 2006 – DDTEFP 2002

¹ ETC : Equivalents temps complet

² Taux de recours zone d'emploi : rapport des équivalents temps complet intérimaires 2006 à l'emploi salarié au 31/12/2006

Taux de recours national : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin du 4^{ème} trimestre 2006. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Dares-Insee

La pratique de l'intérim est marginale dans le commerce. Ce secteur représente 17% de l'emploi salarié et seulement 5% du volume global des ETC. Le taux de recours (1,9%) est faible, similaire à celui relevé en France (tableau 3).

Dans les activités de services aux entreprises, le volume de travail intérimaire (9%) se partage entre le secteur des conseils et assistance et celui des services opérationnels. Le taux de recours des entreprises des transports (4,1%) est quasi similaire au national. Ce secteur représente 4% du volume des ETC en 2006.

5 – Des jeunes hommes ouvriers

Le caractère masculin de l'emploi intérimaire est particulièrement marqué à Saint-Nazaire, conséquence de la structure de l'emploi local.

13 800 hommes et 4 000 femmes ont travaillé en intérim en 2006. Les hommes réalisent 83% des équivalents temps complet, soit nettement plus qu'en France (72%). La présence féminine, toujours modeste, se renforce : elles étaient 3 250 intérimaires en 2002 et représentaient 15% des ETC. Elles sont 4 000 en 2006 pour un poids de 17% des équivalents temps complet.

La pyramide des âges du travail temporaire est révélatrice de la jeunesse des personnes qui travaillent dans ce secteur (graphique 2).

Les moins de 25 ans représentent 40% des intérimaires et ils effectuent 35% de l'ensemble des missions. L'intérim est pour les jeunes une porte d'entrée dans le marché du travail. Ils sont moins présents localement dans le volume global de l'intérim : 30% des équivalents temps complet (2 points de moins qu'au national). En revanche, les personnes âgées de 35 ans et plus réalisent 39% du volume de travail temporaire, soit 6 points de plus qu'en France (tableau 4).

Tableau 3 : Taux de recours à l'intérim par secteurs

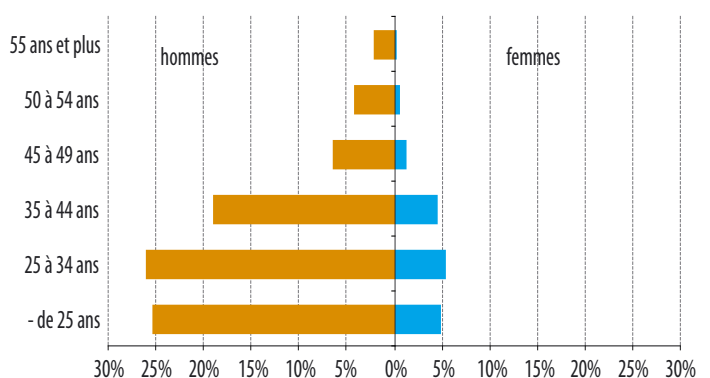
Secteurs économiques	Zone d'emploi Volume de travail intérimaire en ETC	Taux de recours 2006	
		Zone d'emploi	France
Agriculture	9		
Industries agricoles et alimentaires	243	8,4%	7,0%
Industries des biens de consommation	125	11,8%	5,2%
Industrie automobile	33	6,5%	8,7%
Industries de biens d'équipements	1 237	10,4%	7,3%
dont construction navale, aéronautique et ferroviaire	351	5,0%	6,9%
dont équipements électriques et électroniques	216	24,9%	6,1%
dont équipements mécaniques	670	16,6%	8,1%
Industries des biens intermédiaires	580	12,7%	8,0%
dont chimie, caoutchouc, plastiques	112	9,9%	8,7%
dont ind. des composants électriques et électroniques	75	30,7%	8,4%
dont industrie textile	51	16,0%	4,6%
dont industries des produits minéraux	74	14,5%	7,5%
dont industries du bois et du papier	62	12,5%	7,5%
dont métallurgie et transformation des métaux	206	10,9%	8,3%
Energie	22	2,0%	3,0%
Construction	1 208	13,4%	8,5%
Commerce	228	1,8%	1,9%
dont commerce de détail, réparations	64	0,8%	1,1%
dont commerce de gros, intermédiaires	157	6,4%	3,2%
dont commerce et réparation automobile	6	-	1,0%
Transports	157	3,9%	4,3%
Activités financières	10	-	1,0%
Activités immobilières	18	1,7%	1,0%
Services aux entreprises	376	3,3%	1,9%
Services aux particuliers	36	0,6%	0,5%
Education, santé, action sociale	34	0,5%	0,6%
Administration	2	-	0,5%
Non renseigné	83		
Ensemble des secteurs	4 405	5,8%	3,4%

Source : Zone d'emploi de St-Nazaire : Assédic des Pays de la Loire - France : DARES

Tableau 4 : Répartition des équivalents temps complet par âges comparatif zone d'emploi - France

Tranches d'âge	Zone d'emploi de Saint-Nazaire	France
moins de 25 ans	30,1%	32,3%
25 à 34 ans	31,4%	34,8%
35 à 44 ans	23,4%	19,8%
45 à 54 ans	12,7%	10,3%
55 ans et plus	2,4%	2,8%
Ensemble	100,0%	100,0%

Graphique 2 : Zone d'emploi de Saint-Nazaire - Répartition par âges et sexe des équivalents temps complets 2006 en intérim



Source : Assédic des Pays de la Loire

Plus les intérimaires sont jeunes et plus la durée moyenne de mission et le temps travaillé sur l'année sont courts (graphique 3). La durée moyenne de mission varie de 11,5 jours pour l'ensemble des salariés de moins de 25 ans à 14,8 jours pour ceux âgés de 35 à 54 ans. En moyenne, la durée de travail sur l'année a été de 2,5 mois, soit similaire à celle relevée en France. Elle est nettement plus faible pour les plus jeunes des intérimaires (graphique 4).

6 – Une aire de recrutement élargie

Deux tiers des missions sont effectués par des résidents des communes de la zone d'emploi. Ce poids du local dans les recrutements recule (il était de 80% en 2002), au profit de personnes externes au département de Loire-Atlantique : **on est passé de 8% en 2002 à 18% en 2006**, ce qui est révélateur des difficultés qu'éprouvent les entreprises à recruter localement la main d'œuvre dont elles ont besoin.

7 – Des emplois d'ouvriers qualifiés

La variété des métiers recherchés en intérim est large et couvre de nombreuses professions de l'industrie, de la construction, du tertiaire. **La moitié du volume global de travail temporaire réalisé en 2006 concerne des emplois d'ouvriers qualifiés** (graphique 5). Les secteurs de l'industrie et de la construction concentrent la quasi-totalité de ces emplois.

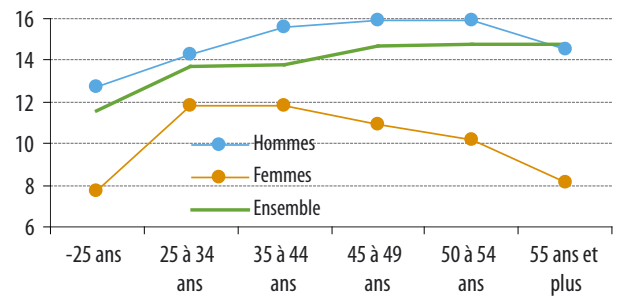
Dans l'industrie, les ouvriers qualifiés occupent principalement des professions de *soudeurs* (213 ETC), *ouvriers qualifiés de la mécanique* (122), *tuyauteurs* (107), *chaudronniers* (100), *mécaniciens de maintenance et électromécaniciens* (166).

Les entreprises de la construction recherchent des *ouvriers peintres* (127), *des monteurs en agencement* (117), *des menuisiers* (113), *des maçons* (109).

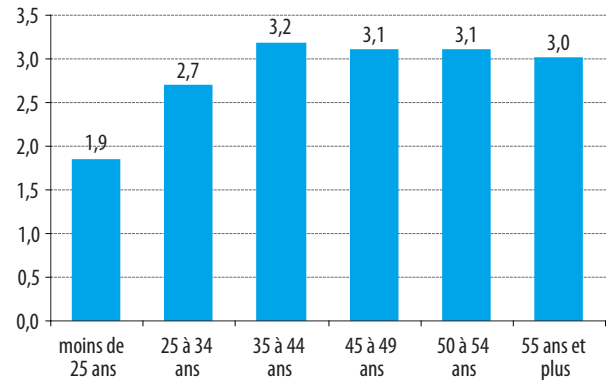
Dans la logistique et le transport, 230 ETC ont été réalisés, surtout par des *caristes* (107) et des *magasiniers qualifiés* (70).

Les emplois tertiaires sont plus diffus. Les *employés administratifs* ont généré 148 ETC, les *métiers de la vente* une cinquantaine et ceux des *services directs aux particuliers* une trentaine.

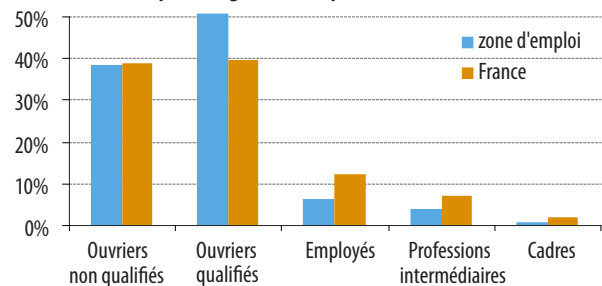
Graphique 3 : Durée moyenne des missions par sexe et tranches d'âge en 2006



Graphique 4 : Durée moyenne de travail en 2006 (en mois)



Graphique 5 : Répartition des équivalents temps complets 2006 par catégories socioprofessionnelles



Source : Assédic zone d'emploi – DARES France

Avec 150 ETC, les techniciens et contremaîtres arrivent en tête des professions intermédiaires.

Les métiers concernés sont variés : *techniciens de fabrication, contrôle, recherche, maintenance, transport...* Les fonctions administratives et commerciales (44) concernent des *techniciens des services financiers et comptables, des responsables administratifs ou commerciaux...*

Une quarantaine d'ETC est relative à **des cadres et ingénieurs**, parmi lesquels les fonctions techniques et commerciales sont les plus demandées.

Sources et méthode

Les données concernant l'emploi intérimaire de la zone d'emploi de Saint-Nazaire proviennent du Service Etudes & Statistiques de l'Assédic des Pays-de-la-Loire. Les éléments qualitatifs d'analyse ont été recueillis par des entretiens auprès de quelques entreprises de travail temporaire et entreprises utilisatrices réalisés par un étudiant en master 2 « économie du développement local et de l'emploi » de l'Université de Nantes.

Les durées de mission sont calculées en jours ouvrés et sur les missions entièrement réalisées au cours de l'année 2006.

Les équivalents temps complet (ETC) résultent du rapport de jours ouvrés réalisés sur le total sur l'année (218).

Le taux de recours est le rapport des équivalents temps complet intérimaires à l'emploi salarié Assédic au 31/12/2006.

agence pour le développement durable de la région nazairienne

• 109 Centre République - BP 326 - 44615 Saint-Nazaire Cedex • Tel : 02.40.00.36.99 • Fax : 02.40.66.50.05 • www.addrn.fr •
 Directeur de la publication : Jean Haëntjens • Contact : komarnickic@addrn.fr • ISSN : 1951-2317